



## **Syndicat des Producteurs de Miel de France.**

**spm@gers-agriculture.org. Web: //www.apiculture.com/spmf  
Chambre d'agriculture du Gers. BP.161. 32003 AUCH CEDEX**

Auch le 24 Janvier 2013

### **COMMUNIQUE DE PRESSE.**

## **IL FAUT ENFIN PRENDRE LES DECISIONS POLITIQUES INDISPENSABLES POUR COMPRENDRE ET RESOUDRE LE PHENOMENE DE LA DISPARITION DES ABEILLES**

Après la publication scientifique Henry et al (UMT PRADE, mars 2012) qui a permis de démontrer que des abeilles intoxiquées à l'aide de doses insuffisantes pour les faire mourir pouvaient parfois être incapables de revenir à la ruche, le 16 Janvier 2013, l'EFSA (Agence Européenne de sécurité des aliments) vient de rendre, à partir de l'exemple de plusieurs molécules de la famille des NEONICOTINOÏDES, plusieurs avis qui remettent en cause, sur le fond, le processus d'évaluation des produits phytosanitaires.

Les apiculteurs professionnels saluent ces avancées qui confirment leurs observations de terrain depuis plus de 30 ANS.

Concernant l'évaluation des risques pour les abeilles ils souhaitent désormais la prise en compte de ces nouveaux éléments et une systématisation de l'application des nouvelles procédures proposées par l'EFSA à toutes les molécules avec lesquelles les colonies d'abeilles sont en contact.

Cependant le SPMF tient à affirmer que l'ensemble de ces avancées, aussi importantes soient-elles, ne répondront peut être pas encore totalement à la question très complexe de la disparition ou de l'affaiblissement des colonies d'abeilles, essentielle tant pour l'environnement que pour l'avenir de notre activité.

Notre souci principal est de comprendre ce phénomène, qui, depuis une dizaine d'années ne se limite pas aux zones de cultures. Les zones sauvages de garrigue ou de montagne, sont désormais aussi concernées.

Nous souhaitons donc réitérer nos principales propositions au Ministre de l'Agriculture.

Afin de sortir de l'impossibilité à mettre en œuvre les recherches appliquées nécessaires à la compréhension globale des pertes de cheptel, le SPMF propose la suppression totale, pendant trois ans, sur une surface équivalente à deux régions administratives accolées, (éventuellement par exemple la surface du Massif Central si cela est plus facile à gérer) de tous les NEONICOTINOÏDES, sous toutes leurs formulations, sur toutes les cultures.

Depuis plusieurs années, nous proposons aussi de mettre en place, en étroite collaboration avec la recherche scientifique, un suivi longitudinal des colonies d'abeilles sur longue période, afin de recenser les anomalies et analyser tout ce qui peut l'être.

Ce suivi prospectif pourrait idéalement s'intégrer et compléter la proposition de suppression totale des NEONICOTINOÏDES pendant trois ans sur une surface à déterminer.

Il est absolument indispensable que cette mesure concerne tant les « vieilles » molécules, (IMIDACLOPRIDE, CHLOTHIANIDINE etc.) que les « nouvelles » (THIACLOPRIDE etc.).

Il s'agit là de se garantir d'une éventuelle contamination par l'atmosphère.

Dans le cas où il serait avéré que la surface proposée par le SPMF serait insuffisante, il appartient à l'Etat, en prenant les mesures d'accompagnement technique nécessaires en concertation avec les filières agricoles concernées, de décider de l'étendre sur une surface plus importante, et même à toute la France.

L'objectif du SPMF est de créer les conditions scientifiques et techniques propices à la compréhension du phénomène. Ce n'est donc pas une posture politique.

C'est la seule solution pour avancer sur ce sujet, et vérifier si la suppression de l'ensemble des NEONICOTINOÏDES suffit à enrayer la disparition des abeilles ou s'il est nécessaire de franchir une étape supplémentaire dans les investigations pour comprendre toute la mécanique de cette catastrophe écologique qui se déroule sous nos yeux.

**Les journées ouvertes de la 82ème Assemblée Générale du SPMF, se tiendront les 30 et 31 janvier 2013 à Samatan (Gers).**

C'est une occasion privilégiée pour assister à plusieurs conférences et débats sur la problématique des pertes de colonies d'abeilles. Principaux intervenants :

- Gérard VENEREAU, Brigade Nationale d'Enquête Vétérinaire et Phytosanitaire,
- Axel DECOURTYE, ACTA, chercheur, UMT PRADE,
- ITSAP Institut technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation,
- Daniel ROLLIN, délégué filière horticole de France Agri Mer,
- François GERSTER Inspecteur Général de la Santé Publique Vétérinaire, Ministère de l'Agriculture (CGAAER),
- Jacques COMBES, Audit de la filière apicole réalisé pour France Agri Mer en 2012, cabinet PROTEIS,
- Patricia BEAUNE directrice du « laboratoire miel » de Famille Michaud Apiculteur,

Tous ceux que le sujet intéresse sont cordialement invités.

SPMF : Syndicat des apiculteurs professionnels depuis 1931. <http://www.apiculture.com/spmf>

Contact presse : Joël Schiro, Tel : 05 62 33 23 53. Portable : 06 09 71 99 18. Fax : 05 62 33 23 83.  
Mail : [jschiro@miel-de-france.com](mailto:jschiro@miel-de-france.com)